

Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

| NOMBRE DE CONSEILLERS | DATE DE CONVOCATION | DATE D’AFFICHAGE |
|-------------------------|---------------------|------------------|
| En exercice 84 | 15 mars 2017 | 21 mars 2017 |
| Quorum 72 | | |
| Votants 82 | | |
| Suffrages exprimés : 80 | | |

Séance du 29 mars 2017

N°170329-42

L’an deux mil dix-sept, le 29 mars à 19 h 00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, en l’Hôtel de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Gérard COLIN, Président,

Etaient présents :

Jean-François ALIGNY, Patrick BARTHÉLÉMY, Maurice BEAUFILS, Rémy BELLANGER, Pierre-Luc BILLIEZ, Jean-François BOQUET, BOULARD Didier, André-Pierre BOURDON, Luc BREANT, Hubert BUQUET, Raymond CARPENTIER, Philippe CARREIN, Christine CHANGEUX, Dominique CHAUVEL, Jean-Louis CHAUVENSY, Jacques CHEVALLIER, Jean-Claude CLAIRE, Gérard COLIN, Jean-Michel COLOMBEL, Jean-Marc COPPENS, Enrick DE BRABANDERE, Claude DESAEGER, Jérôme DOUILLET, Marie-Louise DOULET, Jean-Claude DUBOC, Isabelle DUJARDIN, Annie DUMENIL, ETIENNE Philippe, Thierry FABAREZ, Jean-Marie FERMENT, Franck FOIRET, Stéphane FOLLIN, Gérard FOUCHÉ, Daniel FREBOURG, Jean-Marie GEORGES, Laurent GODEFROY, Christine GROUT-LIMARE, Françoise GUILLOT, Pierre-Yves JEGAT, Hervé JOLLY, Pascal LARGILLET, Jacques LEBALLEUR, François-Pierre LECLUSE, Agnès LEDUC, Yves LEFRIQUE, Daniel LEGROS, Didier LEMAISTRE, Alain, LETARD, Jérôme LHEUREUX, Michel LIEURY, Jean-Louis LUYPAERT, Françoise MARIE, Sylvain MONNIER, Benoît MOREAU, William MOUCHE, Hervé MOUQUET, Yvon PESQUET, Régis PETIT, Alain POILVE, Aurore RAUCH, Joël SALLE, Daniel SEIGNEUR, Michel SERY, Jean-Pierre THEVENOT, Pascal VANIER, Michel VIARD, Patrick VICTOR et René VIMONT.

Etaient absents représentés par son suppléant :

M. Bertrand CARPENTIER est représenté par Mme Christine DIOLOGENT
 M. Philippe DUFOUR est représenté par M. Bernard LEVASSEUR
 M. Patrice FAUCON est représenté par M. Jean-Paul BEUVIN
 M. Paul MENARD est représenté par M. Bruno NAZE

Etaient absents excusés avec pouvoir :

M. Dominique BELTRAME a donné pouvoir à M. Gérard FOUCHÉ
 Mme Chantal BERTEAU a donné pouvoir à M. André-Pierre BOURDON
 Mme Odile COUROYER a donné pouvoir à M. Jérôme DOUILLET
 Mme Isabelle DUJARDIN (Saint Valery en Caux) a donné pouvoir à M. Joël SALLE
 Mme Brigitte HATTON a donné pouvoir à Mme Agnès LEDUC
 M. David LAMBION a donné pouvoir à M. Jean-Claude CLAIRE
 M. Jacques LEFRANCOIS a donné pouvoir à M. Maurice BEAUFILS
 M. Nicolas MOLETTE a donné pouvoir à Mme Marie-Louise DOULET
 M. Olivier TASSEL a donné pouvoir à M. Gérard COLIN
 Mme Marie-Pierre VASLIN a donné pouvoir à M. François-Pierre LECLUSE

Absents :

Mme Justine MORTELECQUE et M. Stéphane DEGREMONT

Conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Pierre-Luc BILLIEZ a été élu secrétaire de séance.

..*.*

Objet :

GOLF – Choix du délégataire

N°42

Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1411-1 et suivants,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 28 septembre 2016 approuvant le principe d'une délégation de service public comme mode de gestion du centre golfique sous la forme juridique de l'affermage et autorisant le Président à lancer et conduire la procédure de consultation prévue aux articles L.1411-1 et suivant du CGCT,

Vu les décisions de la Commission de délégation de service public en date du 22 novembre et 15 décembre 2016,

Considérant le rapport de présentation de Monsieur le Président établi en application de l'article L.1411-5 du CGCT proposant de retenir la société COM.SPORTS comme délégataire de service public de l'exploitation du centre golfique,

Considérant le projet de contrat de délégation de service public et ses annexes.

Considérant qu'il appartient au Conseil communautaire de se prononcer sur le choix du délégataire de service public et d'approuver le contrat de délégation et ses annexes.

M. Lemaistre demande un vote à bulletin secret.

M. le Président demande aux élus de se prononcer sur le vote à bulletin secret.

Pour le vote à bulletin secret : MM Alain POILVE, Jean-Pierre THEVENOT, Pascal VANIER, Laurent GODEFROY, Claude DESAEGER, Hervé MOUQUET, Joël SALLE, Pascal LARGILLET, Thierry FABAREZ, Jean-Marc COPPENS, Pierre-Yves JEGAT, Franck FOIRET, Enrick DEBRABANDERE, Didier LEMAISTRE, Hubert BUQUET, Michel VIARD, Daniel SEIGNEUR, Bruno NAZE, Jean-François BOCQUET, Pierre-Luc BILLIEZ et Mmes Dominique CHAUVEL, Christine GROUT-LIMARE, Françoise MARIE, Marie-Louise DOULET, Agnès LEDUC, Aurore RAUCH

Contre le vote à bulletin secret : Jean-François ALIGNY, Patrick BARTHÉLÉMY, Maurice BEAUFILS, Jean-Paul BEUVIN, Rémy BELLANGER, Didier BOULLARD, André-Pierre BOURDON, Luc BREANT, Raymond CARPENTIER, Philippe CARREIN, Christine CHANGEUX, Jean-Louis CHAUVENSY, Jacques CHEVALLIER, Jean-Claude CLAIRE, Gérard COLIN, Jean-Michel COLOMBEL, Christine DIOLOGENT, Jérôme DOUILLET, Jean-Claude DUBOC, Isabelle DUJARDIN (THIOUVILLE), Annie DUMENIL, Philippe ETIENNE, Jean-Marie FERMENT, Stéphane FOLLIN, Gérard FOUCHÉ, Daniel FREBOURG, Jean-Marie GEORGES, Françoise GUILLOT, Hervé JOLLY, Jacques LEBALLEUR, François-Pierre LECLUSE, Yves LEFRIQUE, Daniel LEGROS, Alain LETARD, Bernard LEVASSEUR, Jérôme LHEUREUX, Michel LIEURY, Jean-Louis LUYPAERT, Sylvain MONNIER, Benoît MOREAU, William MOUCHE, Yvon PESQUET, Régis PETIT, Michel SERY, Patrick VICTOR, René VIMONT.

Le tiers des membres présent étant atteint, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 alinéa 2, le vote se déroulera au scrutin secret.

Chaque conseiller à l'appel de son nom a remis son bulletin sous enveloppe dans l'urne et a signé la liste d'émargement.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

1^{er} tour de scrutin

| | |
|--|----|
| Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 82 |
| A déduire, bulletins blancs ou nuls : | 2 |
| Reste, pour le nombre de suffrages exprimés. | 80 |
| Majorité absolue : | 41 |

| | |
|-----------------------------------|---------|
| Les résultats sont les suivants : | |
| Pour le choix du délégataire | 42 Voix |
| Contre le choix du délégataire : | 38 Voix |

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés,

- approuve le choix de la société COM.SPORTS, comme délégataire du service public de l'exploitation du centre golfique,
- approuve le contrat de délégation de service public et ses annexes,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer le contrat de délégation de service public, et ses annexes,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,



Le Président,

Gérard COLIN

Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le tribunal administratif de Rouen peut-être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture du Département de Seine-Maritime
- date de sa publication et/ou de sa notification

Dans ce même délai, un recours gracieux peut-être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Vu la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982,

Le Président atteste que la délibération du Conseil Communautaire n° 4.2 - Séance du 29/03/2017 est exécutoire.

Date de réception en Sous-Préfecture : 4/04/2017
Date de publication : 4/04/2017

G. COLIN

Accusé de réception en préfecture
076-247600380-20170329-170329-42-DE
Date de télétransmission : 04/04/2017
Date de réception préfecture : 04/04/2017



